

Paiements directs pour les plus vulnérables

Appel de Caritas à un soutien ciblé pour les personnes en situation de pauvreté et les classes moyennes dans la crise du coronavirus

1. Situation de départ

Les conséquences de la crise du coronavirus sont considérables, multiformes et globales. La crise touche la société sur tous les plans : elle impacte la santé, la politique sociale, l'économie, et pose des questions d'éthique et de cohésion sociale.

La mission centrale de Caritas Suisse est la lutte contre la pauvreté en Suisse et dans le monde. Même si nous percevons la crise du coronavirus d'abord à partir de notre environnement immédiat et de la situation en Suisse, il s'agit d'une crise mondiale. Dans les pays en développement, la pandémie engendre d'énormes failles économiques et sociales. Le chômage et la pauvreté augmentent, la faim gagne du terrain, et les systèmes sociaux déficients sont incapables de répondre à ces nouvelles nécessités. De nombreux pays voient leur dette publique augmenter parce que l'économie s'effondre et que les coûts sanitaires explosent. Plusieurs pays en développement se retrouvent dans une situation désespérée et ont besoin d'une aide qui se chiffre en milliards.

Le message du Conseil fédéral sur la coopération au développement qui doit être discuté ces prochains mois par les Chambres fédérales doit tenir compte de cette nouvelle donne ; il faut adapter en conséquence le crédit-cadre qui doit atteindre au minimum 0,7 % du produit national brut.

En Suisse, on voit ces dernières semaines qu'un grand nombre de personnes en situation de pauvreté ou juste au-dessus du seuil de pauvreté ainsi que de personnes en marge de la société se retrouvent du jour au lendemain dans une situation presque inextricable et ont un urgent besoin d'aide.

Dans ce document, nous nous concentrons sur la situation en Suisse et particulièrement sur les personnes socialement les plus vulnérables dont la condition s'est encore aggravée avec la crise du coronavirus et qui n'arrivent plus à assurer leur subsistance.

2. La lutte pour la répartition des fonds de la Confédération a commencé

Pour pallier les retombées économiques de la crise du coronavirus, le Conseil fédéral a mis en place un premier paquet de mesures destinées aux entreprises, aux indépendants et aux salariés, et s'élevant à plus de 60 milliards de francs. Nous saluons la réaction rapide du Conseil fédéral. Mais à y regarder de plus près, il apparaît que ce paquet répond aussi aux préoccupations des lobbies les plus influents. Le groupe des personnes à faible revenu et en situation de pauvreté ne bénéficie pratiquement pas des mesures d'aides mises en place.

C'est la tâche et la mission fondamentale de Caritas Suisse de relayer la voix des plus vulnérables et de représenter les intérêts des personnes à faible revenu. Les entreprises et les grandes associations économiques réclament haut et fort le soutien de l'État — le meilleur exemple est celui des compagnies aériennes — mais les personnes en bas de l'échelle sociale peinent à se faire entendre ;

elles ne disposent pas d'un lobby qui pourrait se jeter dans la bataille pour la répartition des milliards de la Confédération.

3. Tout en bas de l'échelle sociale

Les personnes pauvres et les ménages à faible revenu sont particulièrement touchés par la crise du coronavirus. Qui sont ces personnes ?

- **660 000 personnes dans la pauvreté** : selon l'Office fédéral de la statistique (janvier 2020), 660 000 personnes en Suisse vivent dans la pauvreté : cela signifie qu'elles vivent au-dessous du minimum vital défini par les Normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Et 144 000 enfants grandissent dans des familles touchées par la pauvreté.
- **Les personnes en situation précaire** : il faut ajouter à ces 660 000 personnes celles qui disposent d'un revenu si bas qu'elles vivent à peine au-dessus du seuil de pauvreté. Ces ménages, principalement des familles avec enfants, doivent se débrouiller avec des revenus très modestes. Un changement minime de leur revenu ou une dépense inattendue — par exemple une facture de dentiste — les jette dans de véritables difficultés existentielles. L'Office fédéral de la statistique constate donc qu'en Suisse, une personne sur sept — près d'un million de personnes — est en situation précaire et menacée de pauvreté.
- **La classe moyenne inférieure** : la crise du coronavirus aggrave et accélère une tendance que l'on observe depuis des années déjà : la classe moyenne inférieure s'appauvrit, et de plus en plus de personnes et de familles basculent dans la pauvreté.

4. Très démunis face à la crise du coronavirus

L'une des caractéristiques principales des personnes et familles touchées par la pauvreté est que le moindre changement économique ou social les jette dans de grandes difficultés. En temps normal déjà, leur revenu modeste suffit à peine à joindre les deux bouts et ne leur permet pas de faire face à une dépense imprévue. Ces personnes n'ont aucune réserve pour faire face par elles-mêmes aux coûts engendrés par une crise. Elles n'ont pas non plus d'économies (pour avoir recours à l'aide sociale, une condition préalable est d'avoir épuisé ses économies) leur permettant de faire face à une perte de revenu à court terme, d'investir dans l'avenir et de prendre des risques. Les personnes touchées par la pauvreté n'ont tout simplement pas les ressources financières ni la résilience nécessaire pour faire face à une crise.

Une crise représente donc pour ces personnes une dramatique détérioration de leur situation, et accentue encore leur marginalisation. Ceux qui, avant la crise du coronavirus, réussissaient tout juste à s'en sortir sont menacés maintenant de sombrer dans la pauvreté.

Conclusion : si l'on veut réellement prendre la mesure des effets de la crise du coronavirus, il faut se pencher sur la situation des personnes en situation de pauvreté et de la classe moyenne inférieure.

5. Qui sont les plus touchés par la crise du coronavirus ?

Le travail de Caritas se caractérise par sa proximité avec les personnes se trouvant dans le segment de revenus les plus faibles et celles qui sont en marge de la société. Depuis plusieurs semaines, Caritas apporte son aide à des familles que la crise jette dans la détresse. Nous les écoutons, nous les conseillons, nous leur fournissons une aide financière. Ce que nous voyons au quotidien nous oblige à être cohérents et à poser des revendications politiques. Nous connaissons bien la réalité sociale et la situation dramatique dans laquelle se trouvent beaucoup de familles. Nos fonds ne suffiront pas à proposer une aide globale et durable à toutes ces personnes. La Confédération doit mettre en place un programme de soutien complet pour les « petits » de notre société.

Dans quelles situations se trouvent ces personnes ?

Les travailleurs pauvres (working poor)

Le groupe des working poor englobe les personnes qui, bien qu'elles occupent un emploi rémunéré à plein temps, ne gagnent pas un revenu suffisant pour assurer leur subsistance. Ces personnes sont touchées de plein fouet par la crise. La réduction de leurs revenus, par exemple à cause du chômage partiel, les jette immédiatement dans une situation financière difficile.

Les familles monoparentales

Dans 90 % des familles monoparentales, c'est la mère qui a la charge des enfants. Ces mères seules ont des problèmes, non seulement financiers, mais aussi de disponibilité temporelle. La crise a fondamentalement bousculé les structures familiales. Rien ne va plus, le temps consacré à la famille n'est plus coordonné avec les horaires de travail, la garde des enfants n'est plus assurée et il faut aussi engager des dépenses supplémentaires. La crise remet tout en question, l'argent manque et le stress devient ingérable.

Les personnes cumulant plusieurs emplois

Le salaire de leur emploi principal ne suffisant pas à assurer leur subsistance et celle de leur famille, de plus en plus de personnes doivent trouver des sources de revenus supplémentaires. Elles acceptent des emplois occasionnels. Ces emplois, souvent dans le secteur du nettoyage, de la restauration ou de la vente, sont les premiers touchés par la crise du coronavirus. Du jour au lendemain, la situation financière de ces personnes devient intenable.

Les personnes ne bénéficiant pas des assurances sociales

En Suisse, un certain nombre de personnes ne sont pas protégées par les assurances sociales. Les sans-papiers ou les travailleurs domestiques en font notamment partie. Dans la situation actuelle, elles passent entre les mailles du filet.

Les personnes en fin de droit

Chaque année en Suisse, plus de 30 000 personnes arrivent en fin de droit. Si elles vivent dans un ménage qui dispose d'un autre revenu, elles peuvent s'en sortir quelque temps encore. Mais si le revenu secondaire disparaît à cause de la crise du coronavirus, le ménage tombe dans la précarité. Le nombre de personnes concernées est en augmentation.

Les personnes sans qualifications professionnelles

Le manque de formation est l'une des causes principales de la pauvreté en Suisse. Avec la crise du coronavirus, les travailleurs peu qualifiés sont les premiers à être licenciés. L'expérience des offices

régionaux de placement souligne cette évolution. Même si ces personnes touchent une indemnité de chômage partiel ou complet, ce revenu de remplacement ne peut assurer leur subsistance. Dans leur cas, une diminution de revenu de 20 % représente une menace existentielle.

Les personnes sans statut de séjour, et celles vivant dans les marges

La prostitution fait partie des thèmes tabous de la société. Les prostituées qui perdent leur revenu n'ont absolument rien pour survivre. L'argent leur manque et leur ancrage social est souvent faible ou inexistant. En pleine crise du coronavirus, les prostituées venant de l'étranger ne peuvent pas non plus repartir chez elles. Une situation dramatique qui reste taboue.

Conclusion : la crise du coronavirus jette les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, les personnes en fin de droit et les personnes en marge de la société dans des situations terribles. Ces personnes n'ont rien, on ne les voit pas et elles sont écartées.

6. Que faut-il faire ?

Jusqu'ici, le Conseil fédéral a pris des mesures pour atténuer les conséquences économiques et sociales de la pandémie pour un montant de 60 milliards de francs. Il s'agit du plan de sauvetage le plus important de l'histoire suisse. Caritas Suisse salue ces mesures de la Confédération. Elles sont importantes et nécessaires et elles viennent en aide à un grand nombre de travailleurs salariés et d'indépendants. Mais ce train de mesures a aussi des lacunes, avec des conséquences dramatiques pour les personnes concernées : une fois de plus, les personnes vivant dans notre pays, qui n'ont pas grand-chose et doivent compter chaque franc, sont laissées de côté. On les oublie !

Le fait que le Département des finances ait mis en place un groupe de travail visant à soutenir financièrement les compagnies aériennes est dérangeant. Celles-ci auraient dû constituer des réserves suffisantes en termes de risque lorsqu'elles le pouvaient. Elles ont préféré distribuer généreusement leurs dividendes. De plus, certaines de ces compagnies aériennes versent justement des salaires de travailleurs pauvres. Et c'est inquiétant qu'elles demandent maintenant l'aide de l'État. Le Conseil fédéral n'a pas mis en place un groupe de travail visant à soutenir les personnes et ménages à faible revenu. On les ignore, ou même on les oublie purement et simplement.

Un programme de soutien des personnes et ménages à faible revenu doit contenir les éléments suivants :

a) Reconnaître et prendre en compte la situation dramatique des « petits revenus »

Quand on voit les mesures prévues et déjà mises en œuvre par la Confédération, on se rend compte que l'État ne prend pas en considération les personnes pauvres et les catégories des bas salaires. Il s'agit donc de reconnaître leur situation très difficile : la Confédération et les cantons doivent la prendre en compte dans leur planification des mesures d'atténuation. Et pour concevoir des mesures de soutien, il faut impliquer les organisations qui connaissent bien les questions de pauvreté et de précarité.

b) Mettre à disposition des places de crèche gratuites

Un grand nombre de familles, notamment les familles monoparentales, dépendent des places de crèche pour pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale et gagner de quoi

subsister. Caritas Suisse demande depuis des années que la charge des frais de garde des enfants soit calculée sur la base des revenus du ménage. La crise du coronavirus rend la question plus brûlante que jamais ! Il faut que les familles à faible revenu puissent disposer de la gratuité des places de crèche.

c) La Confédération et les cantons doivent augmenter le montant des subsides aux primes d'assurance-maladie de 50 % pendant deux ans

Aujourd'hui déjà, les ménages du segment des bas salaires ont bien de la peine à payer leurs primes d'assurance-maladie. Différentes initiatives visant la réduction des primes d'assurance-maladie sont d'ailleurs sur la table pour résoudre ce problème. Mais la crise du coronavirus aggrave encore la situation financière des familles à faible revenu, et d'après notre expérience, on sait que de nombreux ménages ne peuvent que très difficilement — si ce n'est pas du tout — payer leurs primes d'assurance-maladie. La charge est particulièrement importante pour les familles.

Dans cette situation extraordinaire, la Confédération et les cantons doivent augmenter de 50 %, pour une durée de deux ans, le montant des subsides aux primes d'assurance-maladie. Cet effort financier doit être possible. Les finances fédérales et cantonales permettent de supporter cette charge supplémentaire. La mesure est ciblée, et elle représente également un soutien efficace et concret à l'économie.

En 2017, le montant des réductions de primes d'assurance-maladie s'élevait à 2,6 milliards de francs pour la Confédération et à 2,2 milliards de francs pour les cantons. Il faut prendre des mesures très vite puisque la préparation des budgets cantonaux et du budget fédéral commence ces prochaines semaines.

d) L'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (chômage partiel) doit représenter le 100 % du salaire mensuel

Lorsque leur salaire baisse, les ménages à faible revenu tombent très vite au-dessous du minimum vital. Et c'est l'aide sociale qui doit prendre le relais. Au lieu de pousser les travailleurs à faible revenu vers l'aide sociale, il serait bien plus raisonnable de compenser complètement leur salaire pendant les six premiers mois de chômage partiel. Cette mesure créerait une certaine sécurité pour les familles concernées et soutiendrait la demande dans l'intérêt de l'économie.

e) Il faut mettre en place des paiements directs uniques pour les personnes à faible revenu et les personnes en marge de la société

La crise du coronavirus pèse de deux manières sur les familles à faible revenu et les personnes en marge de la société : d'une part, beaucoup de ménages perdent une partie ou l'entier de leur revenu salarial ; d'autre part, la crise oblige les familles à engager des coûts supplémentaires pour des mesures d'hygiène, de santé, l'école à la maison, des achats à prix majorés, etc. La réponse politique à cette double menace existentielle doit être claire, simple et directe : il faut effectuer des paiements directs. Cet instrument de soutien est bien connu de la politique suisse, il a fait ses preuves dans le secteur de l'agriculture. Il faut mettre à profit cette expérience.

Les personnes à faible revenu et les personnes en marge de la société ont besoin de cette forme d'aide d'urgence qui devrait s'élever à 1000 francs par personne. Il s'agit d'une passerelle à

court terme pour surmonter un goulet d'étranglement financier. Les ménages et personnes seules dont le revenu se situe au-dessous du seuil leur donnant droit aux prestations complémentaires doivent toucher ces paiements directs. Le soutien par le biais des paiements directs est ainsi ciblé et précis.

La mise en œuvre de la mesure doit être simple et dénuée de lourdeur administrative. Le Département des finances a montré avec la mise en place des crédits transitoires qu'il peut agir rapidement lorsque la volonté politique existe. Suffisamment d'acteurs communaux et sociaux peuvent soutenir la Confédération dans cette mise en œuvre. Ce qui est faisable pour l'économie doit l'être aussi pour les personnes touchées par la pauvreté, ou menacées de l'être.

S'agissant d'un million de bénéficiaires, qui sont les personnes touchées par la pauvreté et des personnes vivant juste au-dessus du minimum vital, la charge financière de la Confédération serait d'un milliard de francs. C'est une somme modeste pour garantir la stabilité sociale du pays et en comparaison avec les mesures de 60 milliards qui ont été prises.

D'une part, les mesures demandées par Caritas sont à même de soutenir les personnes à faible revenu, et d'autre part, elles constituent un programme de soutien économique efficace et performant. Chaque franc qui va aux personnes en détresse financière a un effet positif immédiat. Chaque franc de soutien aux personnes touchées par la pauvreté ou menacées de l'être reviendra en effet dans la caisse des indépendants et de l'économie. En termes économiques, cette aide immédiate est le programme de stabilisation le plus efficace que le Conseil fédéral puisse mettre en œuvre actuellement.

La fin de la crise n'est pas encore en vue. Si l'évolution économique continue d'être négative, il faudra étendre encore le programme de soutien. L'objectif est d'empêcher la classe moyenne de glisser vers la pauvreté. Le Conseil fédéral doit se concentrer sur les personnes en bas de l'échelle sociale, aujourd'hui et à l'avenir.

Caritas Suisse

Lucerne, le 29.4.2020

La réalité sociale de la crise du coronavirus — trois exemples

- Une famille de quatre personnes dispose d'un revenu mensuel de 4050 francs. En raison de la crise, les deux enfants sont aujourd'hui scolarisés à la maison. L'ordinateur familial vient de tomber en panne. Mais il est impossible de le remplacer, par manque d'argent. Les enfants ne peuvent plus faire leurs devoirs, et prennent du retard à l'école. Les disputes familiales s'enchaînent.
- Dans une famille comptant un enfant en bas âge, la mère est maman de jour pour deux autres enfants. Avec la crise, elle perd cet emploi qui représente sa seule source de revenus. Elle ne va pas pouvoir payer son loyer, et craint même de perdre son appartement bon marché. Elle a déjà été menacée à plusieurs reprises de voir son contrat résilié si elle prenait du retard dans le paiement du loyer. Le propriétaire ne montre aucune souplesse en la matière. Il veut être payé dans les temps — un point c'est tout.
- Un homme de 28 ans se retrouve dans la situation typique d'un travailleur pauvre. Son revenu est inférieur au minimum vital. Afin de compléter ce revenu et de ne pas devoir recourir à l'aide sociale, il travaille le samedi dans un restaurant et s'assure ainsi un petit revenu supplémentaire. La crise oblige les restaurants à rester fermés. Comme l'homme n'était pas inscrit à l'assurance chômage, il ne touche plus aucun revenu supplémentaire et n'a pas droit à l'indemnité de chômage partiel. Pour faire face, il va devoir s'endetter.